



2021 DFPE / DAE / DDCT / DJS / 23 – Renforcer le lien parents-enfants par des activités partagées, ludiques et intergénérationnelles - Subventions (770 500 euros), signature de 6 conventions et 1 avenant pour le fonctionnement des ludothèques et des ludomouv'citoyennes dans les 10^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Une attention particulière est portée aux dispositifs permettant aux parents de mieux concilier vie, professionnelle, vie familiale et vie personnelle et de partager des temps de loisirs avec leurs enfants. Les ludothèques et les ludomouv citoyennes parisiennes sont, à ce titre, des lieux incontournables pour partager des moments ludiques en famille dans un climat de convivialité et d'échanges interculturels et intergénérationnels.

Malgré les difficultés rencontrées durant les différentes étapes de la crise sanitaire de 2020, elles ont démontré leur capacité à adapter leur offre de services aux diverses exigences liées à une situation exceptionnelle impossible à anticiper.

Les équipes de professionnels et de bénévoles ont su rester mobilisées afin de soutenir les parents et les enfants dans un contexte où l'équilibre familial a, parfois, été mis à mal à cause du confinement qui a pu compliquer les relations intra-familiales.

Aussi, il vous est proposé d'accorder, à nouveau, le soutien financier de la Ville de Paris pour l'année 2021 aux partenaires associatifs suivants.

L'association « AccessijeuX » pour la gestion et l'animation de sa ludothèque (12^e). Cette association s'est donnée pour mission de rendre le loisir du jeu de société accessible aux personnes non-voyantes ou malvoyantes de tout âge. C'est également une ludothèque de quartier, un lieu de loisirs pour tous, de rencontre et de convivialité. Plus de 900 jeux sont disponibles dont environ 350 adaptés aux déficients visuels. L'association mène, par ailleurs, de nombreuses interventions de sensibilisation au handicap auprès de partenaires associatifs, institutionnels et privés in situ ou à l'occasion d'événements. Elle est un réel lieu ressources dans ce domaine pour tous les professionnels et les joueurs.

La consolidation du nombre de visites 2020 est en cours. En 2019, la ludothèque avait enregistré 1.300 visites.

L'association « Au temps du jeu » pour la gestion de la ludothèque « Denise Garon » (13^e). Cette association reprend l'activité de l'association « Cabane à jeux » qui a cessé son activité en 2020 sur décision de son assemblée générale. Elle a pour

objectif de proposer des activités ludiques diversifiées dans un cadre rénové en offrant un choix de jeux renouvelés et plus nombreux, tant traditionnels que dans le domaine du multimédia.

En 2020, jusqu'à sa fermeture au 31 août, la ludothèque a enregistré 4 290 visites.

L'association « Association Florimont » pour la gestion de la ludothèque « Ludido » et la ludomouv citoyenne (14e). Dans ses locaux cette structure propose, en plus de ses activités classiques de ludothèque, des activités spécifiques pour les adolescents dans le cadre de son projet Vidéado. Elle anime, également, l'espace public du quartier par des interventions régulières « hors les murs ». Elle complète cette présence sur le territoire parisien par l'animation d'une ludomouv citoyenne située rue d'Alésia, à proximité d'un groupe scolaire élémentaire.

En 2020, la ludothèque Ludido a enregistré 3 783 visites. La ludomouv a reçu 2 466 visites.

L'association met en œuvre l'action « Accompagner la stratégie des associations – 13e/14e » qui permet d'offrir un service de conseil et d'accompagnement, aux associations des 13e et 14^e arrondissements. L'action vise à accompagner les associations dans le développement et la pérennisation de leurs activités, à éclairer les choix en matière de stratégie, de gestion, de recrutement. Dans ce cadre, 18 emplois ont été créés en 2019. En 2020, l'association a accompagné 30 associations (dont 20 pour de l'aide au recrutement).

Par ailleurs, l'association porte le projet « Graine de Quatorzien » qui a pour objectif de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique, à la protection et à la mise en valeur de la biodiversité. Ce projet vise, également, à soutenir une consommation responsable en donnant l'opportunité aux habitants, aux écoles et aux associations, d'observer la nature par le biais de semis de céréales, de les sensibiliser à l'environnement en les questionnant sur les variétés et méthodes de culture. Enfin, il permet de montrer le processus de fabrication du pain et de faire comprendre d'où proviennent nos aliments.

L'association « École Normale Sociale » pour la gestion de la ludothèque « Torcy » (18e). Elle développe des accueils libres tous publics et des activités spécifiques dont des moments privilégiés pour les pré-adolescents, les adolescents et les jeunes adultes. Elle est implantée dans le quartier La Chapelle – Marx Dormoy, quartier prioritaire de la politique de la ville en évolution constante et classé en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP). Un des axes de développement de ce quartier est l'amélioration du paysage urbain pour permettre une occupation apaisée de l'espace public. Dans ce cadre, la ludothèque tient une place prépondérante développant de nombreuses activités hors les murs pour les jeunes parents, les familles, et les étudiants (IUT Paris Diderot à proximité). Ces activités permettent le partage de temps de convivialité suscitant l'échange d'expériences et la mise en œuvre d'actions citoyennes solidaires.

En 2020, cette ludothèque a enregistré 3 822 visites.

L'association « UDAF » pour la gestion de la ludothèque « Planète Jeux » (18e). Elle participe, sur son territoire, au développement du lien socio-culturel intergénérationnel en utilisant comme moyen fédérateur le jeu. Elle associe à sa démarche tous les acteurs du quartier : familles, écoles, établissements d'accueil de jeunes enfants, structures dédiées aux personnes en situation de handicap, partenaires associatifs et seniors du secteur.

La ludothèque « Planète Jeux » se trouve dans le quartier prioritaire « Goutte d'Or » de la politique de la ville qui se caractérise par une forte mixité sociale et culturelle

et bénéficie depuis plusieurs décennies de différents programmes de rénovation urbaine, entraînant l'arrivée de nouvelles familles. Dans ce contexte, la ludothèque est un lieu ressource bien repéré par les familles.

En 2020, la ludothèque Planète Jeux a enregistré 6 454 visites.

L'association « Espace 19 » pour l'animation de l'Espace Ludo situé dans la Halle Secrétan (19^e). Cet espace a pour objectif d'offrir un lieu d'éveil et d'épanouissement, autour du jeu, pour les enfants et les adolescents et un lieu ressource pour les parents dans un esprit d'écoute, d'échange et de convivialité. Dans un espace aménagé pour que tous les âges s'y sentent bienvenus, sont proposés des jeux en accès libre, des échanges animés par des professionnels pour les parents et des ateliers partagés renforçant le lien parent – enfant. Largement tourné vers les familles autour d'activités ludiques intergénérationnelles, l'Espace Ludo développe aussi des projets spécifiques pour les adolescents.

En 2020, la ludothèque Espace Ludo a enregistré 7 535 visites.

L'association « Strata'j'm Paris » pour la gestion de la ludothèque « Maison des Jeux » (20^e) et son annexe la « Cabane Davout » (20^e) ainsi que la ludomouv citoyenne située rue Julien Lacroix (20^e). Outre les activités classiques proposées à un public familial et intergénérationnel dans les deux ludothèques et hors les murs, l'activité des deux structures est particulièrement tournée vers un public d'adolescents et de jeunes adultes. Ces derniers bénéficient de créneaux spécifiques d'accueil pour des activités et des soirées jeux. De plus, le projet « accueil et responsabilisation des adolescents par l'animation jeu en ludothèque » permet aux adolescents de s'investir dans le fonctionnement des deux structures et d'acquérir des compétences allant jusqu'à l'obtention de diplômes type BAFA permettant à ces jeunes d'assurer leur immersion dans la vie professionnelle.

En 2020 la Maison des Jeux a enregistré 5 530 visites et 3 885 visites pour la Cabane Davout soit au total 9415 visites.

La ludomouv citoyenne située Place Julien Lacroix (20^e) avait pour objectif d'offrir un espace sécurisé aux enfants et à leur famille pour y pratiquer le jeu. Toutefois, la seule présence de la ludothèque n'a pas permis de mettre fin à certains usages problématiques de l'espace public ce qui a induit une difficulté à faire venir et fidéliser les familles. De ce fait, il est envisagé, en lien avec la mairie d'arrondissement, de déplacer cet équipement début 2021 dans le secteur de la Porte de Bagnolet.

En 2020, la ludomouv a enregistré 3 420 visites.

Par ailleurs, « La Cabane Davout », lieu fédérateur, a pour mission de susciter des rencontres intergénérationnelles et des projets de loisirs en impliquant les jeunes et les parents. Ce lieu associe de nombreux acteurs du territoire et l'ensemble de ses actions s'inscrit dans le cadre de multiples partenariats et associe les habitants du quartier de la Tour du Pin et de Fougères-Python-Duvernois : enfants, adolescents, jeunes et parents.

De plus, le projet « Le Jeu Vecteur de Lien Social » dans le quartier Belleville Amandiers permet l'animation d'ateliers jeux dans l'espace public, place Alphonse Allais. En période hivernale, l'association met en place, une fois par semaine, une soirée jeux en direction des habitants du quartier et en particulier des jeunes. L'objectif est de favoriser leur implication dans la vie du quartier et de contribuer à leur insertion sociale.

L'association « CRL 10 » (10e) pour l'animation de la ludomouv citoyenne située Place Jan Karsky. Le réaménagement de la place, protégée désormais de la circulation automobile, a permis de donner davantage de place aux piétons. Ce lieu, aménagé comme un véritable espace de convivialité destiné aux familles du quartier, a permis d'installer une ludomouv citoyenne. L'association qui gère cette activité privilégie les échanges intergénérationnels et investit l'espace public par une présence régulière, proposant une offre ludique diversifiée pour un public de tout âge.

En 2020, la ludothèque a enregistré 2 000 visites.

L'association « Le Périscope » (12e) qui, depuis octobre 2018, anime une des deux premières ludomouv citoyennes parisiennes, la « Ludoscope », installée dans la voie piétonnisée dite « rue aux enfants » rue Bignon. En partenariat avec plusieurs acteurs associatifs de quartier (conseil des Seniors, conseil de quartier, associations de parents d'élèves, etc.), le projet a vocation à fédérer les habitants en proposant un lieu familial, convivial et intergénérationnel pour un public de tout âge. La Ludomouv est devenu un lieu familial incontournable du quartier.

En 2020, la ludothèque Ludoscope a enregistré 1 895 visites .

L'association « Les Parques » (13e) qui depuis 2018, anime une ludomouv citoyenne appelée "La boîte rouge" installée place Pierre Riboulet. En donnant une place aux échanges intergénérationnels et en investissant l'espace public par une présence régulière, l'association offre un espace ludique, convivial et collaboratif, animé par des habitants du quartier qu'elle tente de fédérer autour de ce projet qui favorise le lien social et la mixité.

En 2020, la ludothèque a enregistré 5 132 visites.

L'association « MaKabane » (15e) pour la gestion d'une ludomouv. Issue d'un collectif d'habitants, essentiellement parents d'élèves, très investis et motivés par l'envie de créer du lien entre les habitants du quartier du « jardin Blanc », la ludomouv citoyenne est située dans le square Caroline Aigle depuis la fin de l'année 2019. Dans un quartier qui a bénéficié d'une rénovation urbaine d'envergure générant un brassage de populations important, des lieux fédérateurs, comme la ludomouv citoyenne, permettent de recréer du lien entre les générations et les différents publics qui y vivent. Bien que récemment installé sur le site, cet équipement a déjà montré tout l'intérêt que la population lui porte.

En 2020, la ludothèque a enregistré 1 757 visites.

L'association « L'Assoce » (17e) qui anime une ludothèque citoyenne au Parc Martin Luther King dans la ZAC Clichy-Batignolles depuis 2019. Situé au cœur d'ensembles immobiliers récents, le parc est un espace de rencontre et de détente pour des familles d'horizons et d'âges divers. Dans ce cadre, la ludomouv est un lieu bien repéré par tous proposant régulièrement des animations ludiques, artistiques et culturelles très fréquentées par des habitants en recherche de lieux où la convivialité et les échanges intergénérationnels sont possibles.

En 2020, la ludothèque a enregistré 4 108 visites.

L'association « Home Sweet Mômes » (18^e) pour l'animation de la ludomouv citoyenne installée au square des Poissonniers. Cette action qui a débuté fin 2019, lui

permet d'investir un quartier de l'arrondissement autre que celui de la Goutte d'Or où elle est implantée historiquement, et de venir à la rencontre d'un nouveau public. En donnant une place aux échanges intergénérationnels et en occupant l'espace public par une présence régulière dans un espace vert de la Ville de Paris, le projet offre un espace ludique, convivial et collaboratif, animé par des habitants d'un quartier en attente de proposition d'activités intergénérationnelles renforçant le lien et la mixité sociale. Pensé pour une population géographiquement éloignée de l'offre de services des structures municipales de loisirs, et plus spécifiquement dans un secteur où les moins de 18 ans sont surreprésentés, le projet Ludomouv a vocation à bénéficier à de nombreux enfants, adolescents et familles du quartier Amiraux-Simplon.

En 2020, la ludothèque a enregistré 5 275 visites.

L'association « Belle Ville ABV » pour l'animation de la ludomouv citoyenne située Place Marcel Achard (19^e) qui souhaite accentuer en 2021, la démarche d'« aller vers » les familles en développant des activités hors les murs autour du container. C'est un public de tout âge et de tout horizon qui, de plus en plus nombreux depuis 2019, vient partager des moments ludiques.

La Ludomouv' partagera, comme à l'été 2020, l'occupation de la place Marcel Achard avec la Ligue de l'Enseignement et le centre d'animation qui y mènent des activités sportives en plein air.

En 2020, la ludothèque a enregistré 2 600 visites.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose d'attribuer, au titre de l'exercice 2021, **une subvention d'un montant global de 770 500 €** selon la répartition suivante :

L'association « Strata'j'm Paris » :

- 70.000 € au titre des actions de la ludothèque pour les familles parisiennes (DFPE / Mission Familles)
- 10 000 € au titre de l'action de la ludomouv citoyenne (DFPE / Mission Familles)
- 8.000 € au titre de la Politique de la Ville (DDCT / Service Politique de la Ville)
- 9.000 € au titre de la jeunesse (DJS-Jeunesse)

Soit 97.000 € au total pour cette association

L'association « Association Florimont » :

- 63 500 € au titre de le fonctionnement de la ludothèque Ludido (DFPE / Mission Familles)
- 20 000 € au titre de l'action de la ludomouv citoyenne (DFPE / Mission Familles)
- 2 500 € pour l'action « Accompagnement de la stratégie des associations » (DAE - 2021_03548)
- 1 000 € au titre de la Politique de la Ville (DDCT / Service Politique de la Ville)
- 5 500 € au titre de la Politique de la Ville (DDCT / BVA)

Soit 92 500 € au total pour cette association

L'association « Belle Ville ABV » : 20 000 €

L'association « Accessijeux » : 10 000 €

L'association « Au temps du jeu » : 118 000 €

L'association « CRL 10 » : 20 000 €

L'association « École Normale Sociale » : 72 000 €

L'association « Espace 19 » :	206 000 €
L'association « Home Sweet Mômes :	16 000 €
L'association « L'Assoce » :	20 000 €
L'association « Les Parques » :	20 000 €
L'association « MaKabane » :	4 000 €
L'association « Le Périscope » :	20 000 €
L'association « UDAF » :	55 000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris

2021 DFPE / DAE / DDCT / DJS 23 – Renforcer le lien parents-enfants par des activités partagées, ludiques et intergénérationnelles - Subventions (770 500 euros), signature de 6 conventions et 1 avenant pour le fonctionnement des ludothèques et des ludomouv'citoyennes dans les 10^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date des 2, 3 & 4 février 2021 par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution de subventions à quinze associations, la signature de 6 conventions pluriannuelles pour le fonctionnement des ludothèques et des ludomouv'citoyennes parisiennes ;

Vu l'avis du conseil du 10^e arrondissement en date du

Vu l'avis du conseil du 12^e arrondissement en date du

Vu l'avis du conseil du 13^e arrondissement en date du

Vu l'avis du conseil du 14^e arrondissement en date du

Vu l'avis du conseil du 15^e arrondissement en date du

Vu l'avis du conseil du 17^e arrondissement en date du

Vu l'avis du conseil du 18^e arrondissement en date du

Vu l'avis du conseil du 19^e arrondissement en date du

Vu l'avis du conseil du 20^e arrondissement en date du

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6^{ème} commission,

Sur le rapport présenté par Mme Afaf GABELOTAUD au nom de la 1^{ère} commission

Sur le rapport présenté par Mme Anne-Claire BOUX au nom de la 3^{ème} commission,

Sur le rapport présenté par Mme Anouch TORANIAN, au nom de la 7^{ème} commission

Sur le rapport présenté par Mme Hélène BIDARD, au nom de la 6^{ème} commission

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de **20 000 €** est attribuée à l'association « **ABV Belleville** » pour le fonctionnement de la Ludomouv'Citoyenne (19e) (19704- 2021_05111)

Article 2 : Une subvention d'un montant de **10 000 €** est attribuée à l'association « **Accessijeux** » pour le fonctionnement de la ludothèque (12e) (183607 - 2021_03343).

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : Une subvention d'un montant de **118 000 €** est attribuée à l'association « **Au temps du jeu** » pour le fonctionnement de la ludothèque Denise Garon (13e) (92901 - 2021_03167).

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 4 : Une subvention d'un montant de **20 000 €** est attribuée à l'association « **CRL 10** » pour le fonctionnement de la ludomouv'citoyenne (10e) (470 - 2021_04616).

Article 5 : Une subvention d'un montant de **72 000 €** est attribuée à l'association « **ENS** » pour le fonctionnement de la ludothèque (18e) (9885 - 2021_04052).

Article 6 : Une subvention d'un montant de **206 000 €** est attribuée à l'association « **Espace 19** » pour le fonctionnement de la ludothèque « Espace Ludo – Halle Secrétan » (19e) (246 - 2021_04142).

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 7 : Une subvention d'un montant de **92 500 €** est attribuée à l'association «**Florimont**» (12706) pour le fonctionnement des actions mentionnées faisant l'objet d'une convention pluri-objectifs : la ludothèque « Ludido » (14e), la ludomouv'citoyenne (14^e), le projet « Accompagnement de la stratégie des associations » et l'action « graine de quatorzien » selon la répartition suivante :

- 63 500 € au titre de la DFPE-MF pour la ludothèque (2021_03546)
- 20 000 € au titre de la DFPE – MF pour la ludomouv'citoyenne (2021_03633)
- 2.500 € au titre de la DAE (2021_03548)
- 1.000 € au titre de la DDCT-SPV (2021_03550)
- 5.500 € au titre de la DDCT-BVA (2021_03551)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à la convention pluri annuelle d'objectifs signée le 16/04/2019, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 8 : Une subvention d'un montant de **16 000 €** est attribuée à l'association «**HOME SWEET MOMES** » pour le fonctionnement de la ludomouv'citoyenne (18e) (161081 - 2021_03575).

Article 9 : Une subvention d'un montant de **20 000 €** est attribuée à l'association «**L'ASSOCE** » pour le fonctionnement de la ludomouv'citoyenne (17e) (120542 - 2021_04325).

Article 10 : Une subvention d'un montant de **20 000 €** est attribuée à l'association «**LES PARQUES** » pour le fonctionnement de la ludomouv'citoyenne (13e) (109581 - 04066).

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 11 : Une subvention d'un montant de **4 000 €** est attribuée à l'association «**MAKABANE** » pour le fonctionnement de la ludomouv'citoyenne (15e) (192861 – 2021_03322).

Article 12 : Une subvention d'un montant de **97 000 €** est attribuée à l'association « **Strata'j'm Paris** » (33381) pour le fonctionnement des actions mentionnées faisant l'objet d'une convention pluri-objectifs : les ludothèques « Maison des Jeux » et « Cabane Davout » (20e), l'action «le jeu vecteur de lien social », et la ludothèque citoyenne selon la répartition suivante :

- 70 000 € pour le fonctionnement de ses deux ludothèques « Maison des Jeux » et « Cabane Davout »
- 10 000 € pour le fonctionnement de la ludomouv'citoyenne située rue Julien Lacroix (20e).
- 4 000 € pour l'action « le jeu vecteur de lien social dans le quartier Bas Belleville » au titre de la Politique de la Ville (DDCT-SPV 2021_03560)
- 6.000 € pour l'action « le jeu vecteur de lien social dans le quartier Bas Belleville » au titre de la Jeunesse (DJS-jeunesse 2021_03562)
- 4 000 € pour l'action «La Cabane Davout un lieu fédérateur dans le quartier de la Tour du Pin » au titre de la Politique de la Ville (DDCT-SPV 2021_03559)
- 3 000 € pour l'action «La Cabane Davout un lieu fédérateur dans le quartier de la Tour du Pin » au titre de la jeunesse (DJS-Jeunesse - 2021_03561)

Article 13 : Une subvention d'un montant de **20 000 €** est attribuée à l'association « **PERISCOPE** » pour le fonctionnement de la ludomouv'citoyenne (12e) (181941 – 2021_03153).

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 14 : Une subvention d'un montant de **55 000 €** est attribuée à l'association « **UDAF** » pour le fonctionnement de la ludothèque « Planète Jeux » (18e) (21013 – 2021_03282).

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 15 : Les dépenses correspondantes seront imputées de la manière suivante :

- sur les crédits de la Direction des Familles et de la Petite Enfance : **744 500 €** sur le chapitre fonctionnel 934, rubrique élémentaire 4212, nature 65748 du budget de fonctionnement de l'année 2021 de la Ville de Paris ;
- sur les crédits de la Direction de l'Attractivité Économique : **2 500€** sur le chapitre fonctionnel 936, rubrique élémentaire 651, nature 65748 du budget de fonctionnement de l'année 2021 de la Ville de Paris ;
- sur les crédits de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires / SPV : **9 000€** sur le chapitre fonctionnel 935, rubrique élémentaire 5200, nature 65748 du budget de fonctionnement de l'année 2021 de la Ville de Paris ;

- sur les crédits de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires / BVA : **5 500 €** sur le chapitre fonctionnel 930, nature 65748, destination 02400040 du budget de fonctionnement de l'année 2021 de la Ville de Paris ;

- sur les crédits de la Direction de la Jeunesse et des Sports/Sous-Direction de la Jeunesse : **9 000 €** sur le chapitre fonctionnel 933, rubrique élémentaire 338, nature 65748 du budget de fonctionnement de l'année 2021 de la Ville de Paris.